La restructuration d'une première langue: L'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants bilingues
Author(s): François Grosjean and Bernard Py
Source: *La Linguistique*, Vol. 27, Fasc. 2 (1991), pp. 35-60
Published by: Presses Universitaires de France
Stable URL: https://www.jstor.org/stable/30248647
Accessed: 14-10-2018 15:11 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at https://about.jstor.org/terms

Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *La Linguistique*

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

LA RESTRUCTURATION D'UNE PREMIÈRE LANGUE : L'INTÉGRATION DE VARIANTES DE CONTACT DANS LA COMPÉTENCE DE MIGRANTS BILINGUES

François GROSJEAN et Bernard PY,
Université de Neuchâtel

INTRODUCTION

L'objet de notre étude est d'explorer la restructuration de la compétence d'une première langue dans une situation de bilinguisme prolongé[1]. Comme on le sait, tout contact de langues chez l'individu aura un effet, plus ou moins profond, sur les systèmes linguistiques en présence : ceux de la deuxième langue mais ceux également de la première. Cet effet, que nous intitulons restructuration, se manifeste de plusieurs manières : l'adoption de règles grammaticales plus ou moins complètes; la transformation, la restriction, la marginalisation et même la perte de règles existantes; la suppression de certaines contraintes (variantes contextuelles devenant des variantes libres, par exemple); l'élargissement ou la restriction des niveaux de style; la transformation du lexique (ajout d'emprunts lexicaux et d'emprunts sémantiques, perte de lexèmes), etc.

Dans cette étude nous examinerons de près l'effet du bilinguisme sur la compétence linguistique d'une première langue et tenterons de montrer que même une compétence restée stable

1. Cette étude a pu être entreprise et menée à bien grâce à des subventions en provenance des organismes suivants : aux Etats-Unis, le National Science Foundation (BNS-8404565) et le Department of Health and Human Services (RR 07143); en Suisse, le Fonds national suisse de la Recherche scientifique (1335-0.81). Les auteurs tiennent à remercier Francine del Coso, Lysiane Grosjean, Georges Lüdi, Ana Peñate et Jane Wozniak pour leur aide et/ou commentaires.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

jusqu'à l'âge adulte peut être restructurée, et ce de manière importante, au contact d'une deuxième langue[2]. Nous voudrions montrer que l'acquisition et l'utilisation d'une deuxième langue, le contact quotidien entre la première et la deuxième langue, et la restriction des besoins liés à la première langue ont souvent pour résultat une restructuration de la compétence linguistique de cette première langue. Notre travail s'inspire, en partie, des études qui portent sur l'acquisition d'une deuxième langue et de celles qui ont trait au bilinguisme. La recherche sur l'acquisition d'une langue seconde, et en particulier sur les interlangues[3], a mis en évidence un certain nombre de faits importants : l'apprenant ne se contente pas d'enregistrer des savoirs particuliers sur la deuxième langue, mais interprète et structure les informations reçues en leur donnant la forme d'une compétence linguistique intermédiaire; cette compétence linguistique se caractérise par le fait que les unités qui la constituent ne sont que partiellement

2. Afin que l'on ne se méprenne pas sur nos intentions (certains pourraient croire que nous cherchons à démontrer que la compétence du bilingue est inférieure à celle du monolingue), nous tenons à rappeler dès l'abord la thèse qui met en avant la compétence originale de l'individu bilingue, thèse à laquelle nous souscrivons entièrement (voir notamment François Grosjean, *Life with two languages : An introduction to bilingualism*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982; François Grosjean, The bilingual as a competent but specific speaker-hearer, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 6, 467-477, 1985; Georges Lüdi et Bernard Py, *Etre bilingue*, Berne, Lang, 1986; Els Oksaar, Mehrsprachigkeit, Sprachkontakt und Sprachkonflikt, dans Peter Nelde (Ed.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner, 1980). Selon cette position, le bilingue, tout comme le monolingue, est un être communicant à part entière qui possède une compétence communicative égale à celle du monolingue. Il se sert d'une langue, de l'autre langue, ou des deux à la fois (sous forme de « parler bilingue ») selon la situation, le sujet, l'interlocuteur, les fonctions de l'interaction, etc., et communique tout aussi efficacement que le monolingue. Cependant, les compétences linguistiques qu'il possède dans les deux langues ne sont ni égales ni totalement semblables à celles des monolingues correspondants. Les changements de milieux, de besoins, de situations (par exemple, le passage d'un monolinguisme à un bilinguisme, ou d'un type de bilinguisme à un autre) feront que le bilingue sera amené à restructurer ses compétences dans les deux langues; certaines composantes n'auront plus de raison d'être et se résorberont, d'autres deviendront nécessaires et se développeront. Les deux systèmes se réajusteront pendant une période de transition et se stabiliseront ensuite dans une nouvelle configuration linguistique; le bilingue continuera à être un communicateur à part entière tout en ayant des compétences linguistiques adaptées à ses nouveaux besoins et à sa nouvelle identité.

3. Voir, entre autres, Enrico Arcaini et Bernard Py, *Interlingua*, Roma, Istituto della enciclopedia italiana, 1984; Henri Besse et Rémy Porquier, *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Hatier, 1984; Pit Corder, The significance of learners' errors, *International Review of Applied Linguistics*, 5, 161-170, 1967; Colette Noyau, Les « Français approchés » des travailleurs migrants : un nouveau champ de recherche, *Langue française*, 29, 45-60, 1976; Clive Perdue, *Second language acquisition by adult immigrants. A field manual*, Strasbourg, European Science Foundation, 1982; Bernard Py, Quelques réflexions sur la notion d'interlangue, *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 1, 31-54, 1980; Larry Selinker, Interlanguage, *International Review of Applied Linguistics*, 10, 209-231, 1972.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

intégrées et stabilisées; les interférences entre la première et la deuxième langue existent, même si le rôle qu'elles jouent dans l'acquisition varie sensiblement en fonction de la situation d'acquisition et d'utilisation; ces interférences ne se produisent pas de manière directe, immédiate et globale entre deux systèmes standards tels que la linguistique les objectivise, mais entre des parties des systèmes tels qu'ils sont actualisés par les pratiques langagières du sujet; enfin, les interférences comprennent une dimension interprétative — elles font intervenir la perception (consciente ou non) que le sujet a du système linguistique.

Malgré quelques exceptions[4], la recherche sur l'acquisition d'une deuxième langue ne s'est guère intéressée au sort de la première langue, réputée stable et invulnérable aux phénomènes de l'acquisition. Et pourtant, il n'est pas difficile de constater que dans une situation de contact prolongé (chez des migrants installés dans le pays d'accueil, par exemple) la première langue peut être profondément influencée par la deuxième, et ceci à plusieurs niveaux : phonétique et phonologique, lexicale, syntaxique, sémantique et pragmatique. Cette influence est souvent de nature instable mais elle peut être également bien ancrée : on parle alors de restructuration de la compétence de la première langue. C'est cette restructuration qui nous intéresse tout particulièrement ici.

La deuxième ligne de recherche sur laquelle s'appuie notre étude est celle du bilinguisme. De nombreux travaux[5] ont certes traité de l'influence d'une langue sur l'autre, mais l'ont fait dans des domaines bien particuliers. Certains chercheurs ont étudié le choix de langue et les marques transcodiques (emprunts, alter-

4. Voir Eric Kellerman et Michael Sharwood-Smith (Eds.), *Crosslinguistic influence in second language acquisition*, New York, Pergamon Press, 1986; Bernard Py, Interlangue et dégénérescence d'une compétence linguistique, *Encrages*, 8/9, 76-86, 1982; Bernard Py, Native language attrition amongst migrant workers : Towards an extension of the concept of interlanguage, dans Eric Kellerman et Michael Sharwood-Smith (Eds.), *Crosslinguistic influence in second language acquisition*, New York, Pergamon Press, 1986; Michael Sharwood-Smith, On first language loss in the second language acquirer : Problems of transfer, dans Susan Gass et Larry Selinker (Eds.), *Language transfer in language learning*, Rowley, Newbury House, 1983.

5. Hugo Baetens-Beardsmore, *Bilingualism : Basic Principles*, Clevedon, Multilingual Matters, 1982; François Grosjean, *Life with two languages : An introduction to bilingualism*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982; Josiane Hamers et Michel Blanc, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardega, 1983; Einar Haugen, *The Norwegian language in America : A study in bilingual behavior*, Bloomington, Indiana, University of Indiana Press, 1969; Georges Lüdi et Bernard Py, *Etre bilingue*, Berne, Lang, 1986; William Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976; Uriel Weinreich, *Languages in contact*, La Haye, Mouton, 1968.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

nances codiques, etc.), qui ont lieu lorsque des bilingues se trouvent en situation de communication bilingue[6]. D'autres chercheurs se sont penchés sur les influences d'une langue sur l'autre au niveau diachronique, à savoir l'apparition et l'évolution, sur plusieurs générations, de nouvelles variétés de langues migrantes[7].

L'acquisition et la perte des langues chez les enfants bilingues ont également fait l'objet de travaux très détaillés[8]. Il est intéressant, cependant, qu'à de rares exceptions près[9], la restructuration de la compétence d'une première langue chez l'individu bilingue a, une fois encore, fait l'objet de peu d'études, principalement parce que la compétence de cette langue a été tenue pour stable et invulnérable alors qu'elle ne l'est souvent pas.

Afin d'approfondir les connaissances que nous possédons sur la restructuration d'une langue première, nous avons choisi d'entreprendre une recherche sur les migrants espagnols de Neuchâtel[10]. Ces personnes sont venues travailler en Suisse à l'âge adulte et s'y sont peu à peu installées. Elles ont appris le français à leur arrivée et aujourd'hui se servent quotidiennement de l'espagnol et du français. Lors d'une étude précédente[11], l'un des auteurs a relevé un certain nombre d'interférences dans la production de ces migrants, et les a attribuées à la restructu-

6. Voir, par exemple, les travaux de John Gumperz, *Language and social identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982; John Lipski, Code-switching and the problem of bilingual competence, dans Michel Paradis (Ed.), *Aspects of Bilingualism*, Columbia, SC, Hornbeam Press, 1978; Carol Pfaff, Constraints on language mixing : Intrasentential code-switching and borrowing in Spanish/English, *Language*, 55, 291-318, 1979; Shana Poplack, Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL : Toward a typology of code-switching, *Linguistics*, 18, 581-618, 1980.

7. Voir les études de Einar Haugen sur le norvégien d'Amérique (*The Norwegian language in America : A study in bilingual behavior*, Bloomington, Indiana, University of Indiana Press, 1969), de Michael Clyne sur l'allemand d'Australie (*Perspectives on language contact*, Melbourne, Hawthorne Press, 1972), de William Mackey sur le français du Québec (*Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976), etc.

8. Kenji Hakuta, *Mirror of language : The debate on bilingualism*, New York, Basic Books, 1986; Werner Leopold, *Speech development of a bilingual child*, 1-4, New York, AMS Press, 1970; Barry McLaughlin, *Second-language acquisition in childhood*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 1978; Traute Taeschner, *The sun is feminine : A study on language acquisition in bilingual children*, Berlin, Springer-Verlag, 1983; Lily Wong-Fillmore, *The second time around : cognitive and social strategies in second language acquisition*, Thèse de doctorat, Stanford University, 1976.

9. Richard Lambert et Barbara Freed, *The loss of language skills*, Rowley, Newbury House, 1982; Barbara Alexander-Pan et Jean Berko-Gleason, The study of language loss : Models and hypotheses for an emerging discipline, *Applied Psycholinguistics*, 7, 193-206, 1986.

10. Bernard Py, Interlangue et dégénérescence d'une compétence linguistique, *Encrages*, 8/9, 76-86, 1982; Georges Lüdi et Bernard Py, *Etre bilingue*, Berne, Lang, 1986.

11. Bernard Py, Interlangue et dégénérescence d'une compétence linguistique, *Encrages*, 8/9, 76-86, 1982.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

ration de la compétence linguistique de leur première langue. Pour notre étude, qui se propose de prolonger et d'approfondir ce travail, nous avons choisi l'approche de l'évaluation subjective. Nous avons demandé à des membres de la communauté espagnole de Neuchâtel d'attester la présence de certaines variantes neuchâteloises et d'évaluer leur acceptabilité. Ces variantes de structures espagnoles bien connues ont toutes été attestées par des observations objectives[12]. Les questions auxquelles nous aimerions répondre sont les suivantes :

1 / A quel point les variantes neuchâteloises sont-elles attestées par les membres de la communauté espagnole à Neuchâtel ?
2 / A quel point sont-elles acceptées ? Bien que présentes dans la communauté, sont-elles jugées acceptables ?
3 / Quel est le lien qui existe entre le degré d'attestation et le degré d'acceptabilité de ces variantes ? Une variante qui est attestée est-elle également acceptée ? L'inverse est-il vrai ?
4 / Les utilisateurs font-ils ou non une distinction entre les variantes spécifiques à l'espagnol de Neuchâtel et celles ayant la même fonction dans l'espagnol d'Espagne ?
5 / Quel est le degré d'intégration des variantes neuchâteloises dans la compétence des migrants ? Ces variantes sont-elles accidentelles et idiosyncrasiques ou font-elles partie intégrante de la grammaire de l'espagnol des migrants ?

L'étude comportera deux parties. Dans la première nous présenterons les résultats des tests d'attestation, des tests d'acceptabilité et ferons appel à différentes mesures statistiques : tendance centrale et tendance de dispersion, corrélation, analyse de la variance. Cela nous permettra de répondre aux questions posées ci-dessus et de faire le point sur le degré d'intégration de chaque variante de contact dans l'espagnol de nos sujets. Dans la deuxième partie, nous tenterons d'expliquer nos résultats en nous aidant d'une théorie qui s'appuie sur la position, plus ou moins centrale, d'un trait dans les deux systèmes linguistiques en présence. A l'aide de cette double approche, expérimentale et théorique, nous

12. Bernard Py, Interlangue et dégénérescence d'une compétence linguistique, *Encrages*, 8/9, 76-86, 1982; Antonio Quilis, *Interferencias lingüísticas en el habla de los niños españoles emigrantes en Francia*, Madrid, Ministerio de educación y ciencia, 1982.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

espérons confirmer que la compétence linguistique d'une première langue, restée unique jusqu'à l'âge adulte, peut être restructurée, et ce de manière importante, au contact prolongé d'une deuxième langue.

Cette étude présente un intérêt complémentaire potentiel. Si l'on admet l'hypothèse que le fonctionnement d'un système linguistique porte les traces des diverses relations que ses utilisateurs ont avec lui, on se demandera si les restructurations dont il est l'objet dans une situation de bilinguisme ne constituent pas des repères pour le linguiste s'appliquant à décrire le système. En d'autres termes, plutôt que d'élaborer *a priori* des descriptions d'une langue donnée, nous sommes de l'avis qu'il faut d'abord observer les tensions et les mouvements internes dont elle est l'objet dans le plus grand nombre possible de situations d'utilisation — et notamment dans les situations d'acquisition et de bilinguisme. La nature et la place de ces phénomènes sont probablement révélatrices de la charpente systémique de la langue.

MÉTHODE

Sujets

Quinze sujets bilingues, tous originaires d'Espagne et habitant Neuchâtel, ont pris part à l'expérience[13].

13. Un questionnaire biographique et linguistique a été donné à remplir aux sujets, et quatorze d'entre eux y ont répondu en partie ou en entier. Le profil sociolinguistique qui s'en dégage est le suivant. Les sujets ont 40 ans en moyenne (écart : 29 à 55 ans) et sont tous nés en Espagne. Aucun n'a dépassé le niveau de la scolarité obligatoire. Les deux tiers proviennent de régions monoglossiques, et à l'exception de deux locuteurs galiciens, ont tous appris l'espagnol comme unique première langue. Cette langue a été ensuite pour tous (y compris les locuteurs galiciens) celle de l'enseignement, des médias et du domaine public. Les sujets ont émigré en Suisse à l'âge adulte et y ont vécu seize ans en moyenne (étendue : 8 à 25 ans). A deux exceptions près, ils sont passés directement de leur région de naissance à la région neuchâteloise : il n'y a pas eu pour eux d'étape intermédiaire. Ils ont tous eu des enfants, et ceux-ci ont accompli leur scolarité en Suisse. Les sujets sont tous des bilingues actifs dans le sens qu'ils se servent de l'espagnol et du français dans la vie de tous les jours. Ils parlent espagnol à la maison avec leur conjoint et se servent principalement de cette langue, mais aussi du français avec leurs enfants. L'espagnol est également la langue de communication avec leurs amis et collègues espagnols, ainsi qu'avec les représentants (plus ou moins officiels) de leur pays d'origine (consul, instituteur, prêtre, etc.). Tous ajoutent qu'ils lisent des journaux et revues espagnols et qu'ils écoutent souvent la radio dans cette langue. Enfin, ils passent tous entre quatre et cinq semaines de vacances d'été dans leur pays d'origine. A l'usage quotidien de l'espagnol, il faut ajouter celui du français. Cette langue, acquise lors des premières années en Suisse, est utilisée de manière plus ou moins régulière au travail, avec certains collègues et amis, dans les magasins, avec les autorités locales, etc. Elle est

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Matériaux

Nous avons choisi d'étudier cinq traits linguistiques qui se caractérisent, lors de la production orale en espagnol des migrants, par la coexistence d'une variante neuchâteloise et d'une variante espagnole. Les variantes espagnoles sont celles qui sont conformes aux règles de l'espagnol standard, tel qu'il est décrit dans les grammaires scolaires actuelles. Nous faisons l'hypothèse que ces variantes représentent à la fois la norme que les sujets ont apprise à l'école, et les pratiques linguistiques prestigieuses effectives de la région d'origine. Ce choix repose sur deux raisons : d'abord, il nous était matériellement impossible d'accéder à la langue que les sujets utilisaient avant leur départ. Ensuite, notre étude porte sur les représentations des sujets; or, en matière de langue, il est incontestable que l'école et le prestige conditionnent fortement les représentations. Les variantes espagnoles et celles issues du contact entre l'espagnol et le français (les variantes neuchâteloises) sont décrites ci-après.

Les cinq traits étudiés, accompagnés d'un exemple d'espagnol d'Espagne (E) et de sa variante neuchâteloise (N), sont les suivants[14] :

Trait 1 : Complément des verbes spatiaux.

E : *Fuimos de vacaciones a España*
N : *Fuimos de vacaciones en España*

Trait 2 : Complément d'objet.

E : *El león quería morder al hombre*
N : *El león quería morder el hombre*

également présente à la maison où elle est utilisée, en plus de l'espagnol, avec les enfants. Ce fait est fondamental, car il signifie que le français — et la culture dont il est une composante — est représenté au sein de la famille. La connaissance du français des sujets, telle qu'elle est estimée subjectivement par ceux-ci, est bonne, surtout lorsqu'il s'agit du français oral. Lorsqu'on leur demande d'estimer leur connaissance du français sur une échelle allant de 1 (nulle) à 7 (parfaite), la réponse moyenne est de 6,08 pour la compréhension orale, 4,92 pour la production orale, 5,83 pour la compréhension écrite et 2,42 pour la production écrite. Notons enfin que trois sujets sur quatre déclarent connaître une langue autre que le français, la plus fréquemment citée étant l'italien. Cette langue est utilisée dans les contacts non seulement avec les collègues italiens (qui constituent un groupe majoritaire dans l'ensemble de la communauté migrante) mais aussi avec certains autochtones (lesquels ont souvent des notions très élémentaires d'italien, mais rarement d'espagnol).

14. Voici des détails des cinq traits :

Trait 1 : Complément des verbes spatiaux. — L'espagnol d'Espagne (E) sous-catégorise les verbes « spatiaux » au moyen du trait [+/— déplacement].[+ déplacement] entraîne la préposition *a* devant le complément, tandis que [— déplacement] entraîne la préposition *en*. L'espagnol de Neuchâtel (N) tend à dissoudre l'opposition et à utiliser *a* et *en* comme équivalents du français *à* et *en, dans*. Exemples de la variante E : *Fuimos de vacaciones a España, Hemos pasado unos días en Granada* ; exemples de la variante N : *Fuimos de vacaciones en España* (calquée sur le français *en Espagne*), *Hemos pasado unos días a Granada* (basée sur *à Grenade*).

Trait 2 : Complément d'objet. — E catégorise les noms au moyen du trait [+/— humain] lorsqu'ils occupent la fonction d'objet direct. [+ humain] entraîne la préposition *a*, tandis que [— humain] entraîne Ø. N tend à supprimer cette règle, ou à figer certaines séquences, du type V + *a* + N. Exemples de la variante E : *El león quería morder al hombre (a + el = al), En la imagen veo un circo;* variantes N : *El león quería*

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Trait 3 : Infinitif complément.

E : *Decidió llamar al médico*
N : *Decidió de llamar al médico*

Trait 4 : Mise en relief.

E : *Fue la lluvia la que lo mojó todo*
N : *Es la lluvia que lo mojó todo*

Trait 5 : Emprunts sémantiques.

E : *No oigo el ruido del tren*
N : *No entiendo el ruido del tren*

Afin de tester le degré d'attestation et d'acceptabilité de chacun de ces cinq traits, nous avons utilisé dix items (phrases) par trait, chaque item étant représenté par une variante N et une variante E. Nous nous sommes efforcés, le plus possible, d'utiliser des items N attestés, à savoir des items produits réellement par des migrants espagnols à Neuchâtel (ou en pays francophones) et relevés par l'un des auteurs (B. P.) ou par Quilis[15]. Lorsqu'il était impossible de trouver 10 items authentiques, nous avons ajouté aux items attestés des items construits, à savoir basés sur les structures morpho-syntaxiques authentiques et dont l'usage en variété N est fréquemment rencontré. Pour chaque trait, nous avons pu trouver 7 items attestés, en moyenne, et avons donc dû construire 3 items supplémentaires. (Nous verrons plus loin que les sujets ne différencient pas les items attestés des items construits.) Une fois les 50 items N choisis, nous les avons appariés avec leurs items E respectifs. Nous avons ajouté à cet ensemble quelques items périphériques (avec leurs variantes N et E) que nous voulions étudier en dehors de l'expérience principale.

morder el hombre (calquée sur le français... *mordre l'homme*), *En la imagen veo a un circo* (figement du syntagme *ver a*).

Trait 3 : Infinitif complément. — E traite de la même manière le nom et l'infinitif constituant nominal. En revanche, N se base sur le français et établit une différence; il met *de* devant l'infinitif qui n'est pas en position initiale, s'il n'y a pas déjà une autre préposition. Exemples E : *Decidió llamar al médico, Finge no enterarse;* variantes N : *Decidió de llamar al médico* (calquée sur le français : *Il a décidé d'appeler le médecin*), *Finge de no enterarse.*

Trait 4 : Mise en relief. — En E, les règles de mise en relief du type *c'est... qui/que* sont plus complexes qu'en français. En particulier, la forme du relatif n'est pas réduite à la paire *qui* et *que*, mais obéit aux règles plus générales qui déterminent la relativisation. En N, par contre, il y a tendance à la simplification sur le modèle du français (tendance qui existe dans l'espagnol d'Amérique latine également mais aussi en Espagne; voir Manuel Criado de Val, *Gramática española y commentario de textos*, Madrid, SAETA, 1972; César Hernandez Alonso, *Syntaxis española*, Valladolid, Hernandez Alonso). Exemples E : *Fue la lluvia la que lo mojó todo, Es mañana cuando llega mi hermano*; variantes N : *Es la lluvia que lo mojó todo, Es mañana que llega mi hermano* (basée sur : *C'est demain que mon frère arrive*).

Trait 5 : Emprunts sémantiques. — Certains mots espagnols à Neuchâtel ont peu à peu adopté le sens de mots français qui leur sont proches phonétiquement et/ou sémantiquement. Ce sont les emprunts sémantiques *(loan shifts)*. Exemples E : *No oigo el ruido del tren, Subió las escaleras corriendo;* variantes N : *No entiendo el ruido del tren* (calquée sur le français : *Je n'entends pas*), *Montó las escaleras corriendo.*

15. Antonio Quilis, *Interferencias lingüísticas en el habla de los niños españoles emigrantes en Francia*, Madrid, Ministerio de Educación y Ciencia, 1982.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

L'ensemble des phrases, représentant les cinq traits et leurs deux variantes ainsi que les items périphériques, ont été mélangées et présentées dans deux livrets de test. Le premier livret contenait la première moitié des phrases N et la deuxième moitié des phrases E, tandis que le deuxième livret contenait la deuxième moitié des phrases N et la première moitié des phrases E. Ainsi, les deux variantes d'une même phrase n'étaient jamais présentées dans le même livret.

Chaque livret était composé de deux sections : la section « attestation » et la section « acceptabilité ». Chaque section comprenait les instructions, les phrases, et les échelles de jugement (de 1 à 7). Celles-ci étaient ancrées par les termes *Nunca... Muchísimo* dans le test d'attestation, et *Inaceptable... Muy aceptable* dans le test d'acceptabilité.

Passation des sujets

Chaque sujet a participé à deux séances de test, une pour chaque livret. Les séances étaient organisées de la façon suivante. Les sujets lisaient d'abord les instructions du test d'attestation et passaient alors ce test. Après une petite pause, ils lisaient les instructions du test d'acceptabilité et passaient ensuite ce deuxième test. Le livret de la première séance était alors rangé dans une enveloppe et le deuxième livret (contenant les mêmes phrases mais dans leur autre version) était sorti. La deuxième séance avait lieu après un moment de repos. L'ordre de présentation des deux livrets alternait avec chaque sujet[16].

16. Afin de mieux comprendre ce qui était demandé aux sujets lors de chaque test, nous présentons ci-dessous quelques extraits des instructions qui leur étaient données (ces extraits sont traduits de l'espagnol car toute communication, écrite et orale, avait lieu dans cette langue).

a) Test d'attestation. — Nous allons vous présenter une série de phrases. Chacune d'entre elles contient un mot ou une expression qui nous intéressent tout particulièrement, et que nous avons donc souligné. Pour chaque phrase, nous vous demandons d'estimer la fréquence avec laquelle les gens autour de vous utilisent habituellement, dans la vie de tous les jours, la partie soulignée. Afin d'indiquer cette fréquence vous utiliserez l'échelle suivante :

	Jamais					Très souvent	
Cette expression est utilisée ici	1	2	3	4	5	6	7

(Note pour le lecteur de l'article : « ici » désigne la région d'accueil.)

Voici un exemple. Imaginez que vous deviez estimer la fréquence avec laquelle la partie soulignée de la phrase suivante est utilisée :

El autobus le he cogido en la esquina.

S'il vous semble que dans la vie de tous les jours on se sert assez fréquemment de *le* dans ce contexte, alors entourez un chiffre plutôt élevé sur l'échelle (le 6 ou le 7, par exemple). Par contre, s'il vous semble que l'on s'en sert rarement, entourez un chiffre bas sur l'échelle (le 1 ou le 2). Et si son utilisation est de fréquence moyenne, entourez un chiffre intermédiaire (le 4, par exemple).

b) Test d'acceptabilité. — Nous allons vous présenter les mêmes phrases que dans la première section, et nous vous demandons maintenant de nous dire si les mots ou

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

La passation a eu lieu individuellement, au domicile des sujets. Une assistante de recherche, elle-même membre de la communauté espagnole, a répondu aux questions chaque fois que cela était nécessaire.

Analyse des données

Les réponses de chaque sujet ont été reportées sur des tableaux et soumis à des analyses statistiques. Nous avons calculé pour chaque trait, chaque variante, et chaque variable dépendante (attestation et acceptabilité), une moyenne et un écart type par sujet. Ces mesures provenaient, pour chaque trait et chaque variante, des 10 items testés. Les mesures de tendance centrale (moyenne) et de tendance de dispersion (écart type) furent ensuite soumises à quatre analyses de variance : deux pour les jugements d'attestation (moyennes et écarts types) et deux pour les jugements d'acceptabilité *(ibid.)*. Les facteurs contrôlés étaient : *a)* le trait linguistique (cinq niveaux) et *b)* la variante (deux niveaux). Le facteur non contrôlé (facteur aléatoire) était le sujet (quinze sujets en tout). Le modèle d'analyse était le suivant : Trait (5) × Variante (2) × Sujet (15). Chaque analyse de variance fut suivie d'une série d'analyses *a posteriori* (Tukey HSD) afin de tester les différences entre les niveaux des deux facteurs.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette partie comportera deux sections principales : une analyse générale des résultats, dans laquelle nous étudierons les tendances centrales et les tendances de dispersion obtenues pour les cinq traits et les deux variantes de chaque trait, et une analyse par trait, au cours de laquelle nous tenterons d'expliquer les résultats obtenus pour chacun des traits.

Avant de passer à ces analyses, il est important de signaler que nous avons vérifié que les résultats obtenus pour les items

expressions soulignés sont *acceptables* ou non, c'est-à-dire s'ils vous semblent corrects. Pour ce faire vous utiliserez l'échelle suivante :

	Inacceptable					Tout à fait acceptable	
Cette expression est	1	2	3	4	5	6	7

Prenons un exemple. Dans la phrase *El autobus le he cogido en la esquina*, est-il acceptable, selon vous, d'utiliser *le* dans ce contexte ? S'il l'est, entourez un chiffre plutôt élevé; si, en revanche, il ne l'est pas, entourez un chiffre plutôt bas. Naturellement, vous pouvez entourer n'importe lequel des 7 chiffres disponibles.

Outre ces indications, nous insistions auprès des sujets sur le fait que les phrases en tant que telles ne nous intéressaient pas; seuls nous importaient les mots et les expressions soulignés. De plus, nous essayions de suggérer un contexte peu formel, en présentant dans les instructions des phrases utilisées en contexte familier (avec des amis, des membres de la famille, etc.), et en demandant aux sujets d'imaginer qu'ils étaient dans un contexte semblable lorsqu'ils jugeaient la fréquence et l'acceptabilité des phrases expérimentales.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

attestés et pour les items construits n'étaient pas différents, ceci afin de permettre, par la suite, le regroupement des deux types d'items dans une seule analyse. Pour ce faire, nous avons obtenu pour chacune des deux variables dépendantes (attestation et acceptabilité) deux séries de 15 moyennes (une par sujet), la première pour les items attestés et la deuxième pour les items construits. Ces moyennes, basées elles-mêmes sur les moyennes obtenues pour chacun des traits, ont été soumises à un test t apparié. Il en est ressorti que les sujets ne jugeaient pas différemment les deux types d'items, que ce soit dans le test d'attestation (les moyennes des items attestés et des items construits sont 4,12 et 4,08 respectivement, $t = 0{,}21$, NS) ou dans le test d'acceptabilité (les moyennes sont 3,76 et 4,01 respectivement, $t = 0{,}96$, NS). Nous en avons conclu que les deux types d'items donnaient les mêmes résultats, et nous les avons donc regroupés. Dorénavant nous ne ferons plus référence à l'origine des items utilisés.

1) ANALYSE GÉNÉRALE

a) Les jugements d'attestation

La figure 1, intitulée « Attestation », montre le degré moyen d'attestation obtenu pour les cinq traits et leurs deux variantes. Les résultats sont présentés de telle sorte que les moyennes obtenues pour les variantes N sont disposées en ordre croissant. Aux barres représentant les moyennes, nous avons superposé une indication des marques de variabilité (lignes noires verticales) : chaque ligne représente $\pm$ un écart type autour de la moyenne.

Un examen de la figure nous permet de constater que les variantes espagnoles (E) des cinq traits sont perçues comme étant plus fréquentes que les variantes neuchâteloises (N) : le degré moyen d'attestation pour l'ensemble des traits est de 5,75 pour les variantes E et de 3,99 pour les variantes N. Devant cette différence, qui est hautement significative ($F(1,14) = 80{,}79$, $p < 0{,}01$), nous devons conclure que les variantes N, bien que présentes à des degrés divers dans l'espagnol des migrants à Neuchâtel, ne sont pas perçues comme étant aussi répandues que les variantes E. Nous constatons, de plus, que certains traits sont jugés plus fréquents que d'autres. Ceci est confirmé par

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

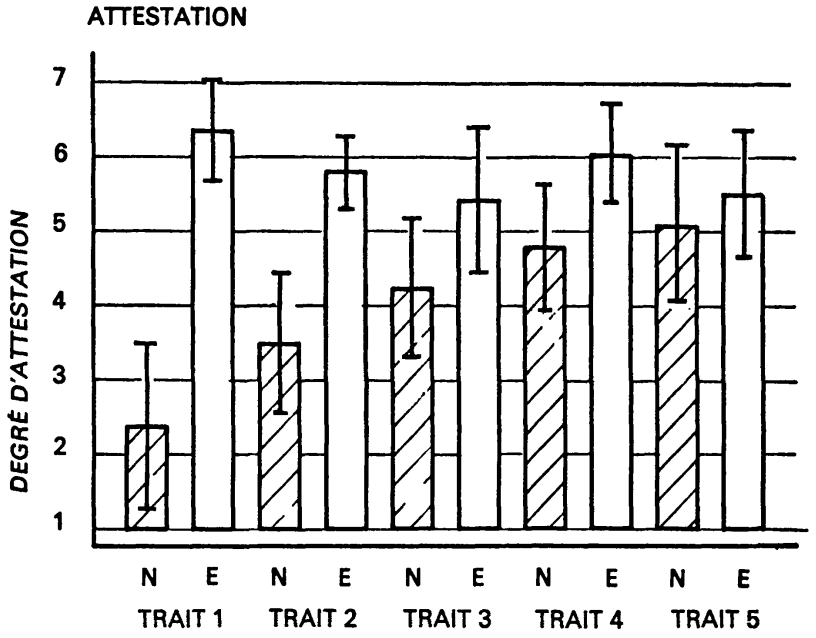

Fig. 1. — Le degré moyen d'attestation des variantes neuchâteloises (N) et espagnoles (E) des cinq traits étudiés. Les lignes continues indiquent un écart type de part et d'autre des moyennes

l'analyse de variance : $F(4,56) = 10,88$, $p < 0,01$. Mais seule une analyse *a posteriori* des deux facteurs (facteurs qui sont d'ailleurs en interaction : $F(4,56) = 26,19$, $p < 0,01$) nous indique les différences qui existent entre les traits et entre les variantes. De cette analyse nous notons les points suivants : *a)* Chaque variante E reçoit un haut degré d'attestation, degré qui ne diffère pas significativement de celui des autres variantes, à l'exception de la variante E1 qui est plus fréquente que la variante E2 ($p < 0,05$). Nous en conclurons que les cinq variantes E sont utilisées fréquemment, et autant les unes que les autres, par les migrants de Neuchâtel; *b)* Les variantes N couvrent un écart d'attestation assez étendu (de 2,42 à 5,13), et sont souvent significativement différentes les unes des autres (ex. la variante N du trait 1 (N1) est différente de la variante N du trait 5 (N5) ($p < 0,01$); la variante N5 est différente de la variante N3 ($p < 0,01$), etc.). Nous en concluons que certaines variantes neuchâteloises (N1 et N5, par exemple) n'ont pas (encore ?) atteint le haut degré d'utilisation de certaines autres variantes (N3 et N4) ou de l'ensemble des variantes espagnoles (E1-E5).

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Nous tenterons d'expliquer ce fait dans la deuxième section de cette partie; *c)* A l'exception de la variante N4, les variantes N reçoivent un degré d'attestation qui est toujours significativement inférieur à celui des variantes E. Ceci confirme bien que les variantes neuchâteloises, bien que présentes, ne sont pas jugées aussi fréquentes que les variantes E.

Nous relevons de cette première analyse, par conséquent, que les sujets reconnaissent bien la présence des variantes N (le contraire aurait été surprenant, car la majorité des items ont été relevés dans le discours des membres de la communauté migrante), et que certaines variantes (N3 et N4, par exemple) sont jugées plus fréquentes que d'autres (N1 et N5, par exemple).

b) Les jugements d'acceptabilité

La figure 2, intitulée « Acceptabilité », montre le degré moyen d'acceptabilité des traits et des variantes testés, ainsi que l'écart type autour des moyennes. Un examen de la figure et de l'analyse de variance nous permet de relever les points sui-

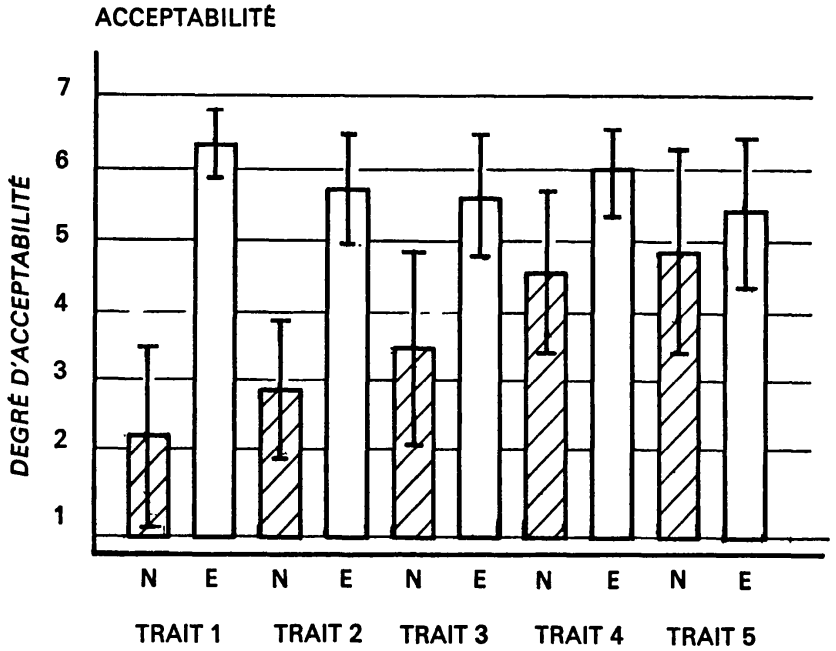

Fig. 2. — Le degré moyen d'acceptabilité des variantes neuchâteloises (N) et espagnoles (E) des cinq traits étudiés. Les lignes continues indiquent un écart type de part et d'autre des moyennes

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

vants : *a)* Les variantes espagnoles sont jugées plus acceptables que les variantes neuchâteloises (niveaux moyens d'acceptation de 5,99 et de 3,76 respectivement, $F(1,14) = 39,75$, $p < 0,01$); *b)* Certains traits sont jugés plus acceptables que d'autres ($F(4,56) = 13,96$, $p < 0,01$); *c)* L'interaction des deux facteurs est significative ($F(4,56) = 23,98$, $p < 0,01$); *d)* Les niveaux d'acceptabilité des variantes E ne sont pas significativement différents les uns des autres; *e)* Les variantes N couvrent un écart d'acceptabilité assez étendu (de 2,32 à 5,09), et sont souvent significativement différentes les unes des autres (ex. N1 et N2 ($p < 0,01$); N1 et N3 ($p < 0,01$); N3 et N5 ($p < 0,01$), etc.); *f)* Chaque variante N reçoit un degré d'acceptabilité qui est significativement inférieur à sa contrepartie E, à l'exception de N4 qui n'est pas différente de E4.

Nous en concluons que les variantes N sont jugées moins acceptables que les variantes E par les migrants de Neuchâtel. Cependant, le fait que certaines variantes reçoivent un degré d'acceptabilité assez élevé (N3 et N4, par exemple) semble indiquer que ces variantes sont en voie d'intégration dans la grammaire espagnole des migrants. Nous reviendrons sur ce point dans la section « Analyse par traits ».

c) Le lien entre attestation et acceptabilité

Comme nous pouvons le constater en comparant les deux figures, il existe un lien très étroit entre les jugements d'attestation et les jugements d'acceptabilité. Ce lien est confirmé par le coefficient de corrélation de Pearson calculé avec les dix moyennes obtenues pour chaque variable : $r = 0,99$. Deux explications peuvent rendre compte de cette corrélation quasi parfaite. La première, celle que nous préférons, est qu'elle reflète le lien naturel qui existe entre attestation et acceptabilité: une variante attestée est également une variante acceptable, et *vice versa*. (Notons que nous ne nous prononçons pas sur un éventuel lien de causalité entre les deux variables : est-ce l'utilisation plus grande d'une variante qui la rend acceptable, ou bien est-ce le fait qu'une fois acceptable, la variante est utilisée plus souvent, ou est-ce une combinaison de ces deux facteurs ?) La seconde raison possible, moins intéressante à notre avis, est que les sujets ne savent pas faire la différence entre un jugement d'attestation et

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

un jugement d'acceptabilité. Mais si cela était le cas, nous devrions trouver des coefficients de corrélation proches de 1,0 pour chaque trait et chaque variante (coefficients basés sur les moyennes des 15 sujets). Or, cela n'est pas le cas, comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous :

Trait	N	E
1	0,73	0,81
2	0,65	0,83
3	0,69	0,41
4	0,68	0,53
5	0,20	0,43

Etant donné que certains coefficients sont assez bas (ex. 0,20, 0,41, etc.), nous pouvons conclure que les sujets savent bien faire la différence entre un jugement d'attestation et un jugement d'acceptabilité; le coefficient de corrélation noté plus haut (0,99) reflète donc le lien étroit et naturel qui existe entre l'attestation d'une variante et son acceptabilité.

d) La variabilité dans les jugements

La variabilité dans les jugements peut être mesurée de deux manières différentes :

1 / la variabilité intersujets qui mesure l'accord des sujets entre eux face aux jugements d'attestation et d'acceptabilité;
2 / la variabilité intrasujet qui mesure l'accord d'un même sujet face aux différents items d'une même variante. Nous considérerons ces deux types de variabilité dans ce qui suit.

1 / *Variabilité intersujets*

Comme nous pouvons le constater en examinant les deux figures, les écarts types autour des moyennes sont moins élevés pour les variantes E que pour les variantes N, que ce soit dans les jugements d'attestation ou dans les jugements d'acceptabilité. Pour les jugements d'attestation, la moyenne des cinq écarts types des variantes E est de 0,78, tandis qu'elle est de 0,98 pour les variantes N. Pour les jugements d'acceptabilité elle est de 0,72

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

et de 1,25 respectivement. Un test t basé sur les dix paires de moyennes (5 provenant des jugements d'attestation et 5 des jugements d'acceptabilité) confirme cette différence : $t = 5{,}07$, $p < 0{,}01$.

Ces chiffres suscitent les commentaires suivants. D'une part, nous notons une instabilité générale dans les jugements liés aux variantes N; ceux-ci sont beaucoup plus variables que les jugements qui portent sur les variantes E. Nous en concluons que les variantes N sont moins bien intégrées que les variantes E dans la communauté linguistique espagnole de Neuchâtel, ce qui ne fait que confirmer l'analyse précédente sur les tendances centrales. D'autre part, nous relevons une instabilité plus grande dans les jugements d'acceptabilité des variantes N que dans les jugements d'attestation : 1,25 comparé à 0,98 (les variantes E ont des moyennes semblables : 0,72 et 0,78). Le fait qu'un assez haut niveau d'accord ne peut être atteint dans les jugements d'acceptabilité, alors qu'il l'est pour les jugements d'attestation, semble vouloir indiquer qu'il est plus facile pour les sujets de tomber d'accord sur la *présence* d'une « nouvelle » variante que sur son *acceptabilité*, certains membres du groupe ayant peut-être gardé une conscience normative plus forte de ce qu'est le « vrai espagnol » (grâce à la lecture et à l'écriture, par exemple).

2 / *Variabilité intrasujets*

Les écarts types intrasujets obtenus pour chaque trait, chaque variante et chaque sujet (voir « Analyse des données ») furent soumis à deux analyses de variance. Etant donné les résultats fort semblables obtenus pour ces deux analyses, nous ne présenterons que celle qui porte sur la variabilité intrasujets des jugements d'acceptabilité. Nous relevons tout d'abord une différence significative entre les variantes N et E : les écarts types moyens sont respectivement 1,83 et 1,34 ($F(1,14) = 9{,}92$, $p < 0{,}01$). Cette différence s'ajoute à celle relevée dans la variabilité intersujets : non seulement les variantes N sont moins stables à l'intérieur du groupe, mais elles le sont également moins à l'intérieur de chaque sujet. Nous relevons ensuite une différence significative entre les 5 traits ($F(4,56) = 8{,}13$, $p < 0{,}01$), mais une analyse *a posteriori* révèle que seul le trait 1 est significativement différent des autres traits. Une étude de l'interaction significative ($F(4,56) = 3{,}32$, $p < 0{,}01$) révèle que cette différence est en

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

fait due à l'écart type très réduit du trait E1 (0,63). Nous notons enfin que les écarts types des variantes E sont tous inférieurs à ceux des variantes N, à l'exception de l'écart type de la variante E4 qui est légèrement supérieur à celui de la variante N4 (1,63 et 1,55, NS).

Nous en concluons que lors des jugements d'acceptabilité, les variantes N entraînent plus de variabilité intrasujet que les variantes E. Cela confirme donc que les variantes N sont bien moins intégrées dans la compétence linguistique des migrants que ne le sont les variantes E.

Conclusion de l'analyse générale

En guise de conclusion de cette première section, nous reprenons les questions posées dans l'introduction, et tentons d'y répondre succinctement :

1) *A quel point les variantes grammaticales N sont-elles attestées par les membres de la communauté espagnole à Neuchâtel ?* Elles le sont, mais à des degrés très divers : du « peu attesté » (N1, N5) au « très attesté » (N3, N4).

2) *A quel point sont-elles acceptées ?* A nouveau, à des degrés divers, allant du « peu acceptable » (N1, N5) au « très acceptable » (N3, N4).

3) *Quel est le lien qui existe entre le degré d'attestation et le degré d'acceptabilité de ces variantes ?* Ce lien est très étroit et semble refléter le fait qu'une variante attestée est également une variante acceptée.

4) *Les utilisateurs font-ils une distinction entre les variantes spécifiques à l'espagnol de Neuchâtel, et celles ayant la même fonction dans l'espagnol d'Espagne ?* La réponse est affirmative. A l'exception de N4, les variantes N sont toujours perçues comme étant moins fréquentes et moins acceptables que les variantes E. Cette différence peut être considérable, comme pour les traits 1, 2 et 5.

5) *Quel est le degré d'intégration des variantes neuchâteloises dans la compétence des migrants ? Ces variantes sont-elles accidentelles et idiosyncrasiques ou font-elles partie intégrante de la grammaire de l'espagnol des migrants ?* Il semblerait que nous ayons affaire à un continuum d'intégration : à une extrémité de celui-ci nous trouvons la variante N1 qui est peu attestée et acceptée, et donc proba-

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

blement peu intégrée; à l'autre extrémité se trouve la variante N4 qui est aussi fréquente et acceptable que la variante correspondante E4, et donc probablement bien intégrée. Entre ces deux extrêmes se situent des variantes qui sont peut-être en cours d'intégration. Il est intéressant de noter que nous ne trouvons aucune trace de ce continuum d'intégration chez des sujets monolingues espagnols. En effet, nous avons fait passer les mêmes tests à 15 monolingues en Espagne, et avons obtenu pour les variantes neuchâteloises des taux d'attestation et d'acceptabilité toujours très bas — aucun ne dépassait 2,6 en moyenne, alors que les taux pour les variantes espagnoles se situaient toujours au-dessus de 6.

2) ANALYSE PAR TRAITS

Afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles certaines variantes neuchâteloises sont mieux intégrées que d'autres, nous avons entrepris une analyse individuelle des traits en tenant compte des langues en contacts, des structures linguistiques en question et des résultats de l'étude. Au lieu de chercher à délimiter et à décrire l'ensemble des raisons qui pourraient expliquer nos données, nous avons préféré nous pencher sur une seule de celles-ci et l'étudier en profondeur. Nous proposons l'explication suivante, en nous basant en partie sur les travaux de Rémi Jolivet et Mortéza Mahmoudian[17] :

Le degré d'intégration d'une variante de contact dépend de la position, plus ou moins centrale, du trait concerné dans chacun des deux systèmes linguistiques en présence (langue A et langue B). Cette position aura un effet sur la force de *résistance* que le trait exercera face à celui de l'autre langue; il aura également un effet sur la force *d'influence* d'un trait sur l'autre.

Quatre facteurs contribuent à la position d'un trait et donc à sa force de résistance et d'influence. Ce sont :

— le nombre de règles impliquées dans la construction de la structure du trait;
— le caractère plus ou moins général de ces règles;

17. Mortéza Mahmoudian, *La linguistique*, Paris, Seghers, 1982; Rémi Jolivet, Mesurer l'intégration ?, *La Linguistique*, 22 (2), 3-19, 1986.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

— la simplicité et la clarté des critères nécessaires à leur application;
— la fonction que le trait joue dans l'ensemble du système grammatical de la langue.

Dans notre cas, lorsqu'un trait espagnol (variante E) implique un nombre restreint de règles, que ces règles sont assez générales, qu'elles sont appliquées de manière simple et claire et que le trait joue une fonction importante dans le système grammatical de l'espagnol, alors nous postulons que ce trait occupera une position centrale dans la langue et qu'il laissera peu de place au trait français présent en espagnol sous la forme de la variante N. (Bien entendu, dans le cas où le trait français occupe une position centrale, lui aussi, il exercera une certaine influence sur le trait espagnol, mais celle-ci ne sera pas dominante.) A l'inverse, lorsque le trait espagnol implique un grand nombre de règles assez spécifiques, que celles-ci son appliquées de manière complexe, et que la fonction du trait est peu importante dans le système grammatical, alors le trait espagnol risque de devoir partager sa fonction avec la variante issue du contact avec le français (en particulier si le trait français occupe une position centrale dans le système linguistique).

Tout en reconnaissant que d'autres facteurs peuvent rendre compte de la position plus ou moins centrale d'un trait (ex. le degré de lexicalisation d'une forme), nous proposons d'examiner les quatre premiers traits de l'étude sous l'éclairage de notre hypothèse. Nous présenterons, pour chaque trait, un exemple des variantes E et N, un résumé de notre discussion (position du trait en espagnol (E) et en français (F), degré d'intégration prévu et obtenu) et une présentation détaillée du trait dans les deux langues. Par souci de simplicité, nous prendrons le taux moyen d'acceptabilité d'une variante N comme mesure de son intégration. Le trait 5, « Emprunts sémantiques », est de nature différente et sort donc du cadre de notre argumentation; il sera examiné séparément.

Trait 1 *: Complément des verbes spatiaux*

Exemple E : *Fuimos de vacaciones a España.*
Exemple N : *Fuimos de vacaciones en España.*

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Résumé :

Position du trait E : centrale;
Position du trait F : périphérique;
Degré d'intégration prévu de la variante N : bas;
Degré d'intégration obtenu : bas (taux d'acceptabilité de 2,32).

Discussion. — En espagnol, il y a choix entre deux prépositions : *a* et *en*. Le critère est constitué par la catégorisation sémantique du verbe : les verbes désignant un déplacement sont suivis de *a*, les autres de *en*. Les exceptions sont peu nombreuses et bien marquées (ex. *entrar en el cuarto*). Il y a également quelques cas limites (ex. *llegar a Grenada*), où l'application du critère sémantique est incertaine. En français, le choix de la préposition qui relie le verbe au complément de lieu est lié à la catégorisation lexicale du complément. Comparez, par exemple :

Ils sont restés en ville;
Ils sont restés dans la salle;
Ils sont restés à l'école.

Cette catégorisation n'est pas réglée de manière aussi simple et univoque que celle du verbe espagnol : les noms de villes s'y opposent aux noms de pays, les endroits clos aux espaces ouverts, etc., selon une typologie complexe impossible à résumer par une règle générale.

Comme le trait espagnol occupe une position plus centrale que son équivalent français, il est normal que la variante N du trait français ne soit pas très bien intégrée dans l'espagnol des sujets. En effet, le taux moyen d'acceptabilité n'est que de 2,32.

Trait 2 : Complément d'objet

Exemple E : *El león quería morder al hombre.*
Exemple N : *El león quería morder el hombre.*

Résumé :

Position du trait E : assez centrale;
Position du trait F : centrale;
Degré d'intégration prévu de la variante N : moyen;
Degré d'intégration obtenu : moyen à bas (taux d'acceptabilité de 3,65).

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Discussion. — En espagnol, le complément d'objet est précédé de la préposition *a* s'il désigne une personne. La fonction de cette règle est d'éviter des ambiguïtés syntaxiques en marquant la différence entre sujet et objet, laquelle n'est que partiellement indiquée, en espagnol, par leur ordre syntagmatique[18]. Dans la pratique, le danger d'ambiguïté est presque toujours lié à la présence d'un objet humain, d'où la règle résumée ici.

Dans une situation de bilinguisme prolongé, on peut postuler une certaine fixation de l'ordre SVO en espagnol sous l'influence du français. La règle perdrait alors sa raison d'être. En outre, cette règle constitue un obstacle notoire dans l'apprentissage du français par les hispanophones. Elle a, en effet, pour conséquence un effacement de la distinction entre objets direct et indirect, sous-jacente en français, notamment dans la sélection des pronoms de la série *le*, *lui*, etc. Cette situation a, par ailleurs, entraîné certaines restructurations du système pronominal traditionnel de l'espagnol de Castille *(leísmo, loísmo, laísmo)*, critiquées par les puristes.

Ces deux remarques laissent présager un certain affaiblissement du trait espagnol chez les sujets et un début d'intégration de la variante N. (En effet, le taux moyen d'acceptabilité obtenu est de 3,65.) Cet affaiblissement est freiné cependant par le fait que les deux langues possèdent une préposition dont le signifiant est /a/.

Trait 3 : Infinitif complément

Exemple E : *Decidió llamar al médico.*
Exemple N : *Decidió de llamar al médico.*

Résumé :

Position du trait E : plutôt périphérique;
Position du trait F : centrale;
Degré d'intégration prévu de la variante N : moyen à élevé;
Degré d'intégration obtenu : assez élevé (taux d'acceptabilité de 4,65).

Discussion. — En espagnol, la sélection d'une préposition entre le verbe conjugué et son complément est déterminée par la caté-

18. Samuel Gili y Gaya, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelone, Spes.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

gorisation du verbe (le trait 1 illustre un cas particulier de cette règle). En conséquence, le fait que ce complément soit un infinitif ou un nom n'est pas pertinent, contrairement à ce qui se passe souvent en français où on distingue, par exemple :

Il a oublié son parapluie;
Il a oublié de prendre son parapluie.

Le fonctionnement du français repose sur un autre principe : la sélection de la préposition dépend à la fois de la catégorisation du verbe et du fait que le complément soit un nom ou un infinitif. Ce dernier critère commande très souvent une opposition *de* vs. Ø donnant naissance ainsi à un échantillon d'énoncés que l'apprenant hispanophone aura tendance à isoler, et à surgénéraliser.

La position de la règle espagnole est moins forte que dans le cas du trait 1, dans la mesure où le critère de catégorisation du verbe ne peut pas être ramené à une dichotomie sémantique du type [+/— déplacement]. La règle française suggère cependant une dichotomie formelle : nom vs. infinitif. Celle-ci ne résiste certes pas à un examen exhaustif; comparez, par exemple :

Il aime la danse;
Il aime danser.

Il n'en reste pas moins tentant, aussi bien pour le grammarien que pour l'apprenant, d'isoler un microsystème organisé autour de l'opposition : nom → Ø vs. verbe → *de*. Sa simplicité lui confère une force qui peut l'amener à remodeler le système espagnol. Enfin, on notera que la séquence *de* + infinitif est de toute manière assez fréquente aussi en espagnol, par exemple dans :

Se olvidó de llamar.

Ce fait s'ajoute aux arguments présentés ci-dessus et expliquent le degré d'intégration assez élevé de la variante N (taux moyen d'acceptabilité de 4,65).

Trait 4 : Mise en relief

Exemple E : *Es mañana cuando llega mi hermano.*
Exemple N : *Es mañana que llega mi hermano.*

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Résumé :

Position du trait E : périphérique;
Position du trait F : centrale;
Degré d'intégration prévu de la variante N : élevé;
Degré d'intégration obtenu : élevé (moyenne de 5,23).

Discussion. — Ce trait constitue une des deux possibilités offertes par l'espagnol castillan pour mettre un syntagme en évidence. Il est fort complexe et fait appel à plusieurs opérations[19] :

— introduction du verbe *ser*;
— accord de *ser* en personne, nombre et temps;
— introduction d'un relatif choisi d'après la fonction du syntagme mis en relief;
— répétition, le cas échéant, de la préposition devant le relatif.

L'autre possibilité repose sur l'exploitation de l'ordre des mots — très libre en espagnol — et de la prosodie. Elle est beaucoup plus simple dans la mesure où elle ne comporte aucune contrainte supplémentaire sur la forme des unités de la phrase. Elle est de toute évidence plus fréquente, dans la langue parlée du moins, que le trait de notre test. L'espagnol d'Amérique a remplacé la structure classique, que nous décrivons ici, par une structure très semblable à celle du français, par rapport à laquelle notre variante N est tout à fait acceptable.

La structure française correspondante peut être décrite au moyen d'une partie seulement des opérations de la structure espagnole :

— introduction de la forme invariable « c'est » (l'accord en nombre étant facultatif);
— choix entre les pronoms relatifs « qui » et « que », le premier étant réservé au syntagme remplissant la fonction de sujet.

Le trait E est manifestement en position de faiblesse. Les limites étroites de son utilisation (de nature dialectale et sociolectale), ainsi que la restructuration dont il est l'objet en Amérique, en sont un signe. D'un point de vue structurel, le fait que les règles du français se laissent décrire comme un sous-ensemble de

19. Manuel Criado de Val, *Gramática española y commentario de textos*, Madrid, SAETA, 1972; César Hernandez Alonso, *Syntaxis española*, Valladolid, Hernandez Alonso.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

celles de l'espagnol donne une force certaine au français. Il n'est donc pas surprenant que la variante N soit bien intégrée dans l'espagnol des sujets (le moyen taux d'acceptabilité est de 5,23).

Au terme de cette discussion des quatre premiers traits, nous pouvons conclure que l'explication présentée plus haut est étayée, en moins en partie. En effet, il semblerait que le degré d'intégration d'une variante de contact est fonction de la position, plus ou moins centrale, du trait dans les deux systèmes linguistiques en présence. Il reste à expliquer, maintenant, le degré d'intégration peu élevé du trait 5.

Trait 5 : Emprunts sémantiques

Exemple E : *No oigo el ruido del tren.*
Exemple N : *No entiendo el ruido del tren.*

Résumé :

Degré d'intégration prévu de la variante N : élevé;
Degré d'intégration obtenu : bas (taux moyen d'acceptabilité de 3,1).

Discussion. — L'emprunt sémantique étant un phénomène fréquent dans le langage des bilingues[20], il était raisonnable de penser que les degrés d'attestation et d'acceptabilité seraient élevés pour ce trait. Cette hypothèse a été infirmée, et nous avons dû en chercher les raisons. L'une d'entre elles est peut-être la suivante : la conscience normative des sujets bilingues est plus nette pour les lexèmes que pour les structures syntaxiques. En effet, lorsqu'un bilingue parle ouvertement d'interférences ou d'alternances codiques, il évoque plutôt les mots « étrangers » qui se glissent dans son langage que les « calques syntaxiques » qu'il produit. Cette conscience plus grande pour les lexèmes lui permettrait dans un test de reconnaître un emprunt lexical plus facilement qu'une restructuration syntaxique, et ainsi de lui attribuer une valeur d'attestation et d'acceptabilité « normative » (donc basse). Si cela se révèle correct, il faudrait trouver une

20. Voir la discussion sur les emprunts de parole et les emprunts de langue dans François Grosjean, *Life with two languages : An introduction to bilinguism*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

tâche qui fasse moins appel au métalinguistique; celle-ci permettrait alors de déterminer d'une manière plus adéquate le degré d'intégration d'une emprunt sémantique dans le système lexical L1 de sujets bilingues.

CONCLUSION

Cette étude nous a permis d'explorer de façon plus approfondie la restructuration de la compétence d'une première langue dans une situation de bilinguisme prolongé. A l'aide de tests d'attestation et d'acceptabilité, nous avons pu démontrer que certaines variantes espagnoles, issues du contact entre l'espagnol, première langue, et le français, deuxième langue, sont en voie d'intégration dans la compétence de migrants espagnols de première génération à Neuchâtel. Certes, les variantes espagnoles des traits étudiés sont mieux intégrées que les variantes de contact (elles sont jugées plus fréquentes et plus acceptables et la variabilité des réponses inter- et intrasujets est moins importante), mais certaines variantes neuchâteloises (telles que celles portant sur l'infinitif complément et la mise en relief) atteignent des niveaux d'intégration réservés jusqu'alors aux variantes espagnoles. Un continuum d'intégration semble exister donc : à une extrémité se trouvent des variantes de contact peu intégrées et à l'autre des variantes assez bien intégrées. Entre les deux extrêmes se situent celles en cours d'intégration.

Nous avons tenté d'expliquer ces résultats en postulant que le degré d'intégration d'une variante de contact dépend de la position plus ou moins centrale du trait dans chacun des deux systèmes linguistiques en présence. Dans notre cas, plus le trait espagnol est central, plus il résistera aux pressions du trait français, même si la position de celui-ci est également centrale. A l'inverse, plus la position du trait espagnol est périphérique, plus il aura à partager sa fonction avec la variante espagnole issue du contact avec le français.

Nous avons pu démontrer, par conséquent, que la compétence linguistique d'une personne qui est restée monolingue jusqu'à l'âge adulte peut être restructurée, et ce de manière importante, au contact prolongé d'une deuxième langue. Bien que la restructuration d'une langue première ait fait l'objet de nom-

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

breuses études chez les enfants (en particulier chez les enfants monolingues qui deviennent bilingues et ensuite « perdent » leur première langue), elle n'a pas été étudiée de manière aussi profonde chez les adultes bilingues de la première génération. Notre étude tente de remédier à cette situation.

D'autres études seraient nécessaires pour répondre aux questions soulevées par notre travail. Il serait important d'observer, par exemple, si certaines variables peuvent influencer le degré et la rapidité de l'intégration d'une variante de contact : le nombre d'années passé dans le pays d'accueil, la répartition de l'une et de l'autre langue dans les activités quotidiennes, l'appartenance ou non à une communauté migrante, la pratique de la lecture et de l'écriture dans les deux langues, le retour périodique ou non dans le pays d'origine, la conscience normative, etc. Il serait intéressant également d'étudier le degré d'intégration des variantes dans la compétence des membres de la deuxième génération. Se pourrait-il que certaines variantes bien intégrées chez les parents le soient moins ou pas du tout chez les enfants ? D'autres variantes, peu intégrées chez ces derniers, auraient-elles, par contre, un rôle important chez les premiers ? Il faudrait également étudier l'évolution des variantes E. Se pourrait-il que certaines d'entre elles perdent de leur importance chez les migrants de première génération ou faut-il attendre la deuxième génération pour constater un taux d'acceptabilité moins élevé ? D'autres études apporteront des réponses à ces questions. Pour l'instant, il est clair qu'une langue qui entre en contact avec une deuxième langue tardivement (lorsque l'individu est déjà à l'âge adulte) peut subir certaines restructurations; les facteurs qui influencent le degré et l'évolution de celles-ci restent à déterminer.

This content downloaded from 130.125.137.101 on Sun, 14 Oct 2018 15:11:46 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms